

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 26 septembre 2019

DCM N° 19-09-26-19

Objet : Contrat de Ville 2019 - 2ème programmation - Mission exploratoire emploi.

Rapporteur: Mme SAADI

La programmation des actions soutenues dans le cadre de l'appel à projet du Contrat de Ville, se fait en deux ou trois étapes, au regard de la temporalité des projets, de leur degré de maturité.

C'est dans ce cadre que sont proposés au Conseil Municipal 34 projets dont les objectifs ont été identifiés comme prioritaires pour les différents acteurs signataires du Contrat et bien sûr, les habitants eux-mêmes via les Conseils Citoyens.

La multiplicité des thèmes abordés : éducation, citoyenneté, écologie et environnement, inclusion numérique... reflète la capacité des associations à répondre aux nombreux enjeux des quartiers populaires et montre à quel point la Politique de la Ville reste un facteur de cohésion sociale pour les territoires les plus fragiles de la Métropole.

Ainsi, la Maison du FLE par exemple, initiée en octobre 2018, développera ses activités à la rentrée en proposant un centre de ressources pour les associations et les bénévoles oeuvrant dans le champ de l'apprentissage de la langue française ainsi que des formations. Les participants pourront également bénéficier d'une évaluation de leur niveau afin de les orienter vers la structure la plus appropriée à leurs besoins. Metz Habitat Territoire a proposé les anciens locaux du Centre Médico-Social de Borny, au Clos des Lys, pour accueillir la Maison du FLE.

L'inclusion numérique est également au cœur du Contrat de Ville. Deux associations vont proposer, à Borny et au Sablon-Sud, des ateliers pour permettre aux habitants de se former à l'utilisation d'un ordinateur, que ce soit pour des tâches quotidiennes, administratives ou à visée professionnelle.

En ce qui concerne l'emploi et le développement économique, des groupes de travail multi-partenariaux incluant des demandeurs d'emploi, ont permis de faire émerger plusieurs projets soutenus par Metz Métropole et l'Etat : extension et promotion d'une couveuse d'entreprises, suivi renforcé des entreprises des QPV, renforcement de la communication pour la promotion de la création d'entreprise..... La Ville de Metz quant à elle, soutient la préparation au code de

la route pour des demandeurs d'emploi, proposée par l'association Transboulot par la mise en place de stages complémentaires aux leçons proposées par les auto-écoles. Cette action préfigurera un projet plus global favorisant la mobilité des demandeurs d'emploi.

Enfin, une mission exploratoire visant à diagnostiquer et mener une politique de mobilisation vers l'emploi, sera confiée à Inspire Metz.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU le Budget Primitif,

VU la Loi n°2014-173 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014,

VU la circulaire CGET du 13 juin 2014 portant réforme de la géographie d'intervention de la politique de la ville,

VU le décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014 fixant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains,

VU la correspondance du Sous-Préfet chargé de mission auprès du Préfet de la région Lorraine, Préfet de la Moselle, du 2 février 2015 concernant la géographie d'intervention de la politique de la ville,

VU le Contrat de Ville de Metz Métropole signé le 3 juillet 2015,

CONSIDERANT l'intérêt des projets présentés au regard du développement social, urbain et économique des quartiers visés par la Politique de la Ville,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

D'APPROUVER et de participer pour une dépense de 363 310 € au financement des actions suivantes pour le Contrat de Ville – 2ème programmation 2019 :

ACS AGORA

Projet santé	1 500 €
Un climat extrascolaire et scolaire plus serein	3 500 €
Projet sensibilisation à l'environnement	1 500 €
Tous unis dans le quartier	2 000 €

ADAC'S

Animation	3 500 €
Santé vous bien	1 500 €
Semaine de la prévention	1 500 €

<u>APSYS-EMERGENCE</u>	
Fais vivre tes cours	2 000 €
Le grand bleu	4 000 €
Ateliers jeunes	4 480 €
<u>ASBH/PIOCHE</u>	
Inclusion numérique	3 000 €
Ateliers jeunes	245 €
<u>ASPTT METZ</u>	
Fête le mur	2 000 €
<u>BOUCHE A OREILLE</u>	
Légendes urbaines	4 300 €
<u>CAMBODGIENS DE MOSELLE</u>	
Fête du Nouvel An et activités culturelles	1 000 €
<u>CASAM</u>	
FLE	2 000 €
<u>CASSIS</u>	
Ma famille d'abord	6 000 €
A votre santé	5 000 €
<u>LA CAVAVANNE</u>	
Cirqu'O Sablon	4 000 €
<u>CMSEA</u>	
ProJobAdo 4x4 Aventure	5 000 €
Ateliers jeunes	385 €
Ouverture d'un local multi-partenarial	4 000 €
<u>LA COURTE ECHELLE</u>	
Accompagnement des jeunes dans une démarche de démocratie participative	2 500 €
<u>CREPI LORRAINE</u>	
Les voies de l'emploi	3 000 €
<u>GIP FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE</u>	
Maison du FLE	45 000 €
<u>INSPIRE METZ</u>	
Boss Academy	10 000 €
Mission exploratoire emploi	20 000 €
<u>METZ POLE SERVICES</u>	
Sensibilisation au respect de l'environnement et Du cadre de vie	100 000 €

Chantier d'insertion – 2 ^{ème} part	93 000 €
<u>MJC BORN</u> CDD	10 000 €
<u>MRAP</u> Lutte contre les discriminations	1 900 €
<u>LA PASSERELLE</u> Maison du numérique Journal des jeunes	3 500 € 3 000 €
<u>PEP 57</u> CLAS	1 000 €
<u>PLANET AVENTURE</u> La Saharienne	3 000 €
<u>TRANSBOULOT</u> Aide à la mobilité	5 000 €

DE SOLLICITER les subventions auxquelles la Ville peut prétendre,

D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions à intervenir avec les bénéficiaires et les pièces contractuelles correspondant au présent rapport.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :
Pour le Maire
L'Adjointe de Quartiers Déléguée,

Selima SAADI

Service à l'origine de la DCM : Cellule de gestion Pôle Politique de la ville, cohésion territoriale et insertion
Commissions : Commission Cohésion Sociale
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.
Membres assistant à la séance : 30 Absents : 25 Dont excusés : 11

Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ